



BPJEPS AF

Activités de la **F**orme



LA FORMATION EN BREF

Elle permet à son titulaire de devenir coach sportif et lui confère la capacité d'encadrer un large éventail d'activités du champ de la forme et de la force. Le candidat peut choisir de préparer l'option cours collectifs, l'option haltérophilie et musculation ou les deux.

LE MÉTIER :

Le titulaire exerce le métier de coach / éducateur sportif fitness ou musculation. Il encadre de manière autonome les activités de son secteur, de la découverte au perfectionnement. Il participe également à l'organisation, à la gestion et au bon fonctionnement de la structure. Il peut également intervenir dans des actions de communication, de développement et de promotion de cette dernière.

MODALITÉS D'ADMISSION :

- Etre âgé de 18 ans minimum avant la date de fin de la formation
- Etre titulaire du PSC 1
- Envoyer un dossier de candidature
- Obtenir les Tests d'Exigences Préalables
- Réussir le bilan sélection UCPA

FINANCEMENTS :

- Contrat d'apprentissage,
- Contrat de professionnalisation,
- CPF,
- Pôle Emploi,
- Financement individuel

Date de rentrée
Septembre 2024

Durée de la formation
12 mois

Lieu de formation
UCPA Hostel (Paris 19)

Bilan de sélection
Juin 2024
(être titulaire des TEP)



Contact : 07.60.45.90.11 ou tfort@ucpa.asso.fr

www.ucpa-formation.com

